

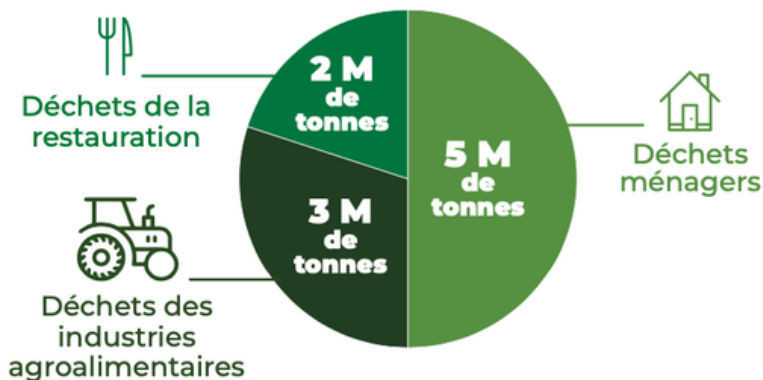
LES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES

UN BOOSTER DES TERRITOIRES POUR AMENDER
LES SOLS ET CRÉER DE L'ÉNERGIE VERTE



POUR UNE MASSIFICATION DU TRI, DE LA COLLECTE
ET DE LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

10 millions de tonnes annuels de déchets alimentaires à valoriser



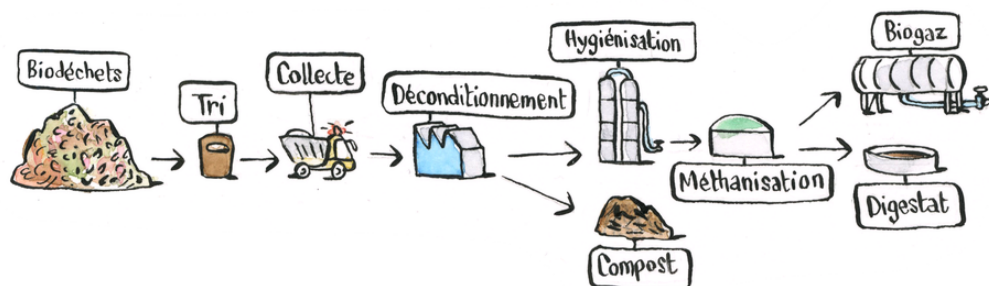
LES BIODÉCHETS CRÉATEURS DE VALEUR

Avec deux voies de valorisation viables :

La méthanisation pour les $\frac{2}{3}$ des biodéchets collectés sont ainsi valorisés et permettent la production de :

- biométhane injecté dans le réseau de gaz
- combustible pour fabriquer de l'électricité et de la chaleur
- carburant pour les véhicules (GNV)
- fertilisant pour les cultures (le digestat)

Le compostage pour $\frac{1}{3}$ des biodéchets collectés produisant un amendement organique de grande qualité, particulièrement précieux à l'heure où près de 60 % des sols européens sont appauvris.



Alors que la loi AGEC a étendu depuis le 1er janvier 2024 l'obligation de tri à la source à l'ensemble des producteurs de biodéchets, **seuls 10 % des biodéchets** estimés, soit environ 1 million de tonnes sur les 10 millions produites chaque année, **sont aujourd'hui collectés et valorisés**.

Du côté des ménages, parmi les 1 200 collectivités proposant une solution de tri à la source, **seulement 23,2 % des habitants bénéficient d'un dispositif de collecte séparée**, qu'il s'agisse de points d'apport volontaire ou de collecte en porte-à-porte.

En 2024, cela représente **223 000 tonnes de biodéchets ménagers valorisées chaque année**, soit un taux de collecte de seulement 4,6 % **ce qui reste trop faible**. Le MODECOM 2025 révèle par ailleurs que **32 % des biodéchets sont encore présents dans les ordures ménagères résiduelles**.

Du côté des professionnels de l'alimentation — industrie, distribution et restauration collective —, **sur les 5 millions de tonnes de biodéchets estimées, environ 800 000 tonnes sont aujourd'hui triées et collectées pour être valorisées**.



Aujourd'hui, seul le tri à la source permet de garantir un retour au sol de qualité, aussi bien via le compost que par le digestat issu de la méthanisation.

AGIR ENSEMBLE POUR UNE FILIÈRE ECONOMIQUEMENT VIABLE

- ✓ **LES JOURNÉES NATIONALES DES BIODÉCHETS**
Sensibiliser et faciliter les synergies entre acteurs dans un format national en webinaire & des formats régionaux en présentiel en collaboration avec les territoires.
- ✓ **UN OBSERVATOIRE DES BIODÉCHETS** pour mieux connaître les besoins et les moyens à déployer.
Évaluer l'impact des actions menées, quantifier les tonnages collectés et valorisés et suivre leurs évolutions et leurs retombées sur les territoires (en termes environnemental, énergétique, agricole, emplois..)
- ✓ **DES PARTENARIATS AVEC LE MONDE DE LA RECHERCHE** pour permettre à la filière d'innover sur les pratiques et les process de valorisation.
- ✓ **DES GROUPES DE TRAVAIL** pour un partage d'information pour confronter et accompagner les politiques publiques.
- ✓ **UN PLAIDOYER** auprès des pouvoirs publics au niveau européen, national et local



Un geste simple ...



ICI
DÉPOSEZ
VOS DÉCHETS
ALIMENTAIRES

et vos fleurs fanées

EN VRAC
à l'aide d'un bioseau
ou dans un sachet
en papier kraft



... pour un retour au sol de qualité

ADHÉRER À FRANCE BIODÉCHETS C'EST...

- Renforcer son réseau, partager des retours d'expérience, Créer des synergies opérationnelles
- Participer à des groupes de travail et construire des positions communes
- Contribuer aux événements et rencontres de la filière
- Collaborer aux projets de recherche & partenariats
- Bénéficier des données de l'Observatoire des biodéchets



FRANCE BIODÉCHETS est une organisation indépendante et à but non lucratif

Contact :

Julie ORLIAC - Déléguée générale
j.orliac@francebiodechets.org
06 88 35 71 50

Président : Stephan MARTINEZ
Secrétaire général : Arnaud LEROY
Trésorier : Georges DE NONI

174 rue du Temple - 75003 Paris

NOS ADHÉRENTS & CONTRIBUTEURS REPRÉSENTATIFS DE LA DIVERSITÉ DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

- Collectivités, organismes publics
- Producteurs de biodéchets (acteurs de la GMS et de l'industrie agro-alimentaire, CHR/ restauration collective, délégataires des marchés forains, coopératives agricoles, ...)
- Opérateurs du tri, de la collecte, et de la valorisation
- Equipementiers (camions, bacs, sacs, ...)
- Fournisseurs d'énergie
- Associations, syndicats et organisations professionnelles